

# ACCOMPAGNATEUR(RICE) DE PASSAGERS À MOBILITÉ RÉDUITE



Secteur :

► **Transport et travail aérien**



Insertion professionnelle :



Perspectives d'évolution :



Affinité :

**Etre utiles aux autres**  
**Le contact humain**



Niveau d'étude conseillé :

**Aucun pré-requis nécessaire**

Lors de l'arrivée et du départ des vols, l'accompagnateur(trice) de clients passagers à mobilité réduite prend en charge les clients nécessitant une assistance dès leur arrivée à l'aéroport jusqu'à l'avion et inversement : les clients passagers ayant une difficulté pour se déplacer (non voyant, client passager en fauteuil roulant, toute personne ayant besoin à un moment donné d'une assistance, ...).

## Les missions



- ✓ Assister le passager à l'entrée et à la sortie du véhicule
- ✓ Conduire et assister le client lors de l'embarquement
- ✓ Assurer la sécurité du client et de ses biens
- ✓ Assurer l'installation et le confort du passager en cabine

## Le lieu de travail



- ✓ L'aéroport

---

## Les qualités requises



- ✓ Sens du contact et du service
- ✓ Rigueur et maîtrise de soi
- ✓ Grande disponibilité
- ✓ Bonne condition physique (il faut parfois porter les clients)
- ✓ Pratique d'une langue étrangère (anglais conversationnel)
- ✓ Bonne présentation, courtoisie, bonne élocution
- ✓ Rigueur et maîtrise de soi
- ✓ Grande disponibilité
- ✓ Sont appréciés : la connaissance d'une troisième langue, une expérience de l'assistance aux personnes, le brevet de secourisme, le BAFA...

---

## Les formations possibles



- ✓ Ce métier ne nécessite pas de diplôme, mais une formation professionnelle est délivrée la plupart du temps par l'entreprise elle-même.

---

## Les possibilités d'évolution



- ✓ L'accompagnateur(trice) peut évoluer vers des fonctions d'encadrement ou vers d'autres métiers selon la mobilité interne.